

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE N°2 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

18h/20h

Présents :

M. Cheuvreux (maire), Mme Cheneau, M Teixeira, Mme Hémond (mairie)
Mme Cochelin, Mme Berthaud, M. Gauvin, Mme Cousin, M. Boyer, Mme Bourgeais, M. Castaing, Mme Bourriot Prunier, Mme Picherit, Mme Largeau, M. Ruault (parents d'élèves élus)
Mme Dupic, Mme Breton, Mme Benelli, Mme Radon, Mme Espagnol (enseignants)
Mme Pivert (directrice)

Excusés : Mme Leclerc (IEN),

Mme Carré (mairie)

M. Lopes (parents d'élèves élus)

M. Plantureux (DDEN)

Mme Delouche, M. Richard (enseignants)

Ordre du jour

1. Rôle des parents élus
2. Effectifs et carte scolaire pour 2025-2026
3. Sécurité sur le groupe scolaire
4. Travaux & investissements
5. Vie dans l'école
6. Programmes scolaires
7. Périscolaire
8. Stage de remise à niveau
9. Budget mairie et coopératives scolaires
10. Projets pédagogiques et dates à retenir.

1. Rôle des parents élus

Les parents élus au conseil d'école donnent leur avis et font des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école (restauration, hygiène, sécurité, ...). Ils regrettent d'avoir été oubliés lors des remerciements prononcés à l'occasion des voeux de la municipalité.

Une demande des parents élus concerne l'utilisation de la messagerie Primot pour gérer des discussions sur des sujets à aborder au conseil d'école. Cela ne peut pas se faire sur Primot qui est une messagerie école-familles.

Après discussion, une pancarte sera écrite sur Primot pour rappeler la date du conseil d'école. Un mot sur les cahiers de liaison sera mis pour rappeler la tenue du conseil d'école et redonner l'adresse mail des parents élus pour les parents qui souhaiteraient les contacter.

2. Effectifs et carte scolaire pour 2025-2026.

L'effectif actuel du groupe scolaire est de 138 élèves, 51 en maternelle et 87 en élémentaire. Par rapport à la rentrée de septembre, il y a eu un départ d'un élève en maternelle.

Pour la rentrée scolaire prochaine, nous avons une prévision de 141 élèves avec un départ de 17 CM2 et une arrivée prévisionnelle de 19 PS, ce qui porterait l'effectif à 141 élèves.

Comme l'an passé, notre inspectrice a pondéré cet effectif à 137 élèves, soit un effectif quasiment équivalent à cette année.

Nous n'avons pas eu d'informations de notre inspectrice concernant une éventuelle mesure de fermeture de classe pour l'année prochaine. La mairie n'a pas été informée non plus par notre inspectrice d'une éventuelle fermeture de classe, ce qui confirme que nous ne sommes pas menacés par une fermeture de classe.

La directrice va démarrer les inscriptions pour l'année prochaine début mars, cela concerne les enfants nés en 2022. Une information sera mise dans les panneaux d'affichage et sur Primot. Mme Pivert demande à la mairie de prévoir de relayer l'information à la mairie et sur le site internet de la mairie.

3. Sécurité sur le groupe scolaire.

Exercice évacuation incendie :

Le deuxième exercice incendie a eu lieu le 24 janvier 2025. En élémentaire, l'alarme a été déclenchée dans l'aile du cycle 2, en face de la classe de CP. Pas de problème particulier concernant l'évacuation des élèves. Un temps légèrement plus long dû à une élève de CP qu'il a fallu porter (élève plâtrée) Pas d'incident en maternelle, tout s'est très bien déroulé.

Exercice PPMS Risques majeurs.

L'objectif de cet exercice est de :

- Mettre en œuvre des comportements réflexes (ne pas hésiter sur les actions à réaliser, savoir quoi faire et qui fait quoi)
- Respecter les consignes élaborées dans le PPMS
- Obtenir une coopération active et efficace des élèves (rester calme, écouter et respecter les consignes données par les enseignants).

L'exercice PPMS risques majeurs a été réalisé le vendredi 31 janvier. C'est la mairie qui a déclenché l'alerte. Toutes les alarmes installées dans l'école ont retenti avec un message indiquant qu'il s'agissait d'une alerte risques majeurs.

Cette alerte est doublée d'un message sms que toutes les enseignantes ont reçu : le message précisait que c'était une alerte pour une tempête et qu'on devait se confiner en appliquant les consignes du PPMS.

Le personnel de la cantine a aussi été informé de l'alerte car l'alarme se déclenche aussi dans la cantine et en salle de motricité.

Quel PPMS a le personnel de mairie pour savoir quoi faire ?

Ils ont notre PPMS qui leur a été transmis. Pas d'exercice de fait mais c'est en prévision.

Mme Pivert et Mme Lecomte Dury ont eu une petite présentation du nouveau système d'alarme.

Les points importants retenus sont :

- Les balises sont testées tous les jours, présence d'une carte Sim dans chaque balise
- On peut déclencher l'alarme à distance, la balise sera géolocalisée (utile en cas d'agression pendant une sortie scolaire)
- Dès le déclenchement de l'alarme, des messages sms sont envoyés aux enseignants et à la mairie, la gendarmerie est prévenue
- Chaque balise contient un micro et un haut-parleur
- La balise qui a déclenché l'alarme est mise sur écoute par le centre de télésurveillance, la personne qui a déclenché peut donc demander de l'aide en cas d'agression ou préciser le type d'alerte.

Points à revoir :

- Déplacer la balise de la salle de classe à l'étage dans le bureau de la directrice :

- ➔ une autre balise sera installée dans le bureau.
- Prévoir des balises pour Anaïs ou Stéphanie qui sont au portail de la maternelle le matin et le soir pendant l'accueil, pour le personnel du périscolaire le midi et à la garderie.
- Déplacer la sirène dans la cantine qui est mal placée.
- Mme Lecomte Dury qui était présente à l'école lors de l'exercice doit se renseigner sur une action que nous devons réaliser : couper le gaz et l'eau car cela implique de sortir des bâtiments.
- Elle doit aussi fournir un pack d'eau ou une bonbonne d'eau par classe.

Concernant l'exercice du 31 janvier 2025 :

Bonne coopération des élèves.

Oubli en maternelle d'aller se confiner dans le dortoir, les élèves sont restés dans les classes.

4. Travaux & investissements.

Travaux à faire, faits ou à envisager (demandes récurrentes)

Portail jaune maternelle : gâche de porte pour sortir qui ne fonctionne pas toujours correctement. M. Le Maire indique que ce sera réparé avant le prochain conseil d'école.

Nouveau préau installé l'été dernier dans le prolongement du préau existant : Une demande de panneaux acoustiques avait été requise lors de plusieurs conseils d'école afin de réduire le bruit (caisse de résonance). Aujourd'hui, le préau est posé et on déplore une résonnance des bruits assourdissante.

La mairie devait revoir ce point avec le fournisseur ➔ quid ?? Le fournisseur ne fait pas, réorientation vers d'autres entreprises, en attente de devis mais cela risque d'être onéreux.

La VMC côté classe en maternelle est de nouveau défectueuse. M. le maire va voir avec l'entreprise Chevet-Taurian.

Bancs à prévoir dans les 2 cours de récréation (2 en élémentaire et 1 en maternelle)
➔ budget 2025. Mme Cheneau va voir où les installer avec l'équipe enseignante.

Barrières provisoires aux 2 entrées de l'école : envisager des barrières amovibles plus sécurisantes et esthétiques qui seraient dédiées à l'école.

➔ C'est prévu, il va y avoir des travaux sur la rue principale, ils vont pouvoir récupérer des barrières. Ce sera fait dans l'été, pour la prochaine rentrée.

Renouvellement du grillage et des portails : prévoir une hauteur plus conséquente afin de sécuriser les accès sur l'école. Voir sur les autres écoles ce qui se fait : mélange mur, grillage ? M. le maire n'est pas favorable à une hauteur plus importante avec un grillage. Mme Picherit propose de végétaliser (pose de lierre sur le grillage). A réfléchir.

Rubalise ou peinture sur les poteaux du nouveau préau : fait pendant les vacances de février

Faire sortir une prise sur l'extérieur et des lumières sous les préaux extérieurs pour pouvoir brancher des appareils pendant le marché de Noël ou un autre moment... La mairie va y réfléchir.

Demande mairie pour achat d'une sono.

Achat fait par la municipalité, la sono sera prêtée aux associations, à l'école...

Porte-manteaux de la garderie à remettre : ils ont été posés.

Pose de gravillons devant le portillon à l'entrée de la garderie et sur le chemin de la bibliothèque (espace boueux) ? Cela va être fait

Moisissures dans le préfa qui accueille les enfants du centre aéré pour la sieste ? La communauté de Communes (CCTOVAL) est venue sur place constater. Le problème va être réglé.

Problème de connexion réseau : connexions défaillantes, réseau lent, à quand le passage à la fibre ? Problème sur la ligne téléphonique qui a été écrasée donc on n'aura pas la fibre. Une autre solution est à l'étude.

Prévoir de tondre la pelouse derrière le plateau de sport, les CM1/CM2 démarrent un cycle rugby la semaine prochaine avec un intervenant.

Prévoir de bêcher les carrés du jardin. Mme Bourgeais propose que des parents viennent le faire.
Récupérateur d'eau à installer, quelle contenance ? 1 récupérateur pour le potager de 300 litres.
Achat progressif par la mairie de tapis de 4cm d'épaisseur style tatami pour les activités en salle de motricité.
Les dalles abîmées (au plafond) lors du changement d'éclairage (LED) vont être changées.
Projet dans les années à venir : repeindre les murs des préaux intérieurs.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour la prise en compte des besoins et l'ensemble des travaux réalisés.

5. Vie dans l'école.

Primot : Nouvelle connexion depuis le 27 janvier 2025 via Educonnect.

Absences des élèves

Les parents sont tenus de nous fournir un bulletin d'absence lorsque leurs enfants ne viennent pas à l'école.

Cependant, il est à noter que certaines absences ne sont pas acceptables comme ne pas venir à l'école car il a neigé et les enfants sont restés à la maison pour jouer dans la neige. La directrice fait remonter ces cas à l'inspectrice. Cela donne une mauvaise image de l'école aux élèves qui peuvent penser qu'ils vont à l'école quand ils n'ont pas mieux à faire.

Autre cas inverse : lorsque les enfants ont de la fièvre, nous demandons aux parents de les garder et de ne pas les envoyer à l'école avec un doliprane. Il est évident que la fièvre va revenir et que l'enseignant va devoir appeler les parents d'où une perturbation dans la journée de classe.

Les parents élus proposent de faire une pancarte dans Primot.

6. Programmes scolaires

De nouveaux programmes scolaires en mathématiques et en français doivent entrer en vigueur à la rentrée 2025-2026.

Le 30 janvier dernier, le conseil supérieur de l'Éducation a définitivement adopté la proposition du ministère de l'éducation du programme EVRAS (Éducation à la vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité).

Il entrera en vigueur dès la rentrée de septembre 2025 à raison de 3 séances/an adaptées à chaque âge et sera appliqué de la maternelle au lycée.

Le projet pour l'école maternelle et élémentaire : éduquer à la vie affective et relationnelle

- apprendre à se connaître et à connaître son corps ;
- améliorer le bien-être, encourager les élèves à s'exprimer ;
- permettre des choix responsables ;
- respecter les autres et vivre ensemble grâce au respect et à l'empathie ;
- prévenir les violences sexistes et sexuelles.

Une information sera mise dans Primot en fin d'année.

Question parents élus : formation aux gestes qui sauvent en CM1/CM2 ? Cela sera fait dans la continuité de ce qui a été commencé l'année dernière.

Projet utilisation du potager :

Prévu en CM1/CM2 + maternelle (après les vacances de printemps).

7. Périscolaire.

Questions en suspens suite au dernier conseil d'école.

Aide aux devoirs (aide payante) : la mairie devait organiser un sondage auprès des familles pour évaluer la demande → Le sondage n'a pas été fait, pas de personnel pour le faire.
A quel coût ? cela serait trop conséquent pour les parents.
Trouver des bénévoles, des étudiants ou des retraités : c'est compliqué (problème de disponibilité).
La mairie rappelle qu'il s'agit d'une garderie municipale avec aucune obligation de mettre en place une aide aux devoirs.

Estrade pour le spectacle de l'école : la mairie devait réserver l'estrade auprès de la communauté de communes → quid ? Elle n'est pas disponible. Il faut réserver une année à l'avance.

Effectif de la garderie :

Taux d'encadrement sur le périscolaire ?

Envisager de recruter quelqu'un ? emploi civique, bénévoles (retraités ou autres) ?

En tant que garderie municipale, il n'y a pas de réglementation qui s'applique sur le taux d'encadrement. Il y a toujours 2 personnes plus éventuellement 2 personnes du ménage en cas de besoin.

8. Stage de remise à niveau.

Des stages de remise à niveau seront proposés pendant les vacances d'avril.

Les élèves ciblés seront informés dès la semaine prochaine (avant le 5 mars 2025) pour que leurs parents puissent anticiper la préparation de ces vacances.

Deux stages sont prévus pour la semaine du 7 au 10 avril 2025 (tous les matins du lundi au jeudi).

9. Budget mairie et coopérative scolaire

La mairie finance le fonctionnement pédagogique de l'école (achat de manuels, fournitures scolaires, matériel pédagogique). Le budget est de 53€ par élève :

- 43€/ élève pour les classes
- 10€/ élève pour les charges de fonctionnement (direction, photocopies, budget cycles).

La mairie a versé l'an passé une subvention de 2 000€ pour alimenter les coopératives de classe et permettre des projets et des sorties scolaires. Cette subvention est-elle reconduite pour 2025 ?
Ce n'est pas encore voté (vote le 14/03) mais ce sera proposé.

Nous conseillons à nouveau à la mairie de demander un devis auprès du transporteur Transdev pour connaître le tarif pratiqué pour le transport des élèves à la piscine de Luynes.

L'APE a fait un virement de 650€ le 20 janvier 2025 à la coopérative de l'école pour financer intégralement le spectacle de Noël offert aux élèves.

Les ventes de gâteaux de septembre à janvier et le marché de Noël ont permis de récolter 1 080,70€ soit environ 7,80€/élève.

Le bénéfice sur les photographies de classes est de 1 123,55€ soit 8,14€/élève.

Projet initiative : un sac isotherme sera proposé sur cette période. Prix de vente: 8€.

Il y aura un modèle de sac avec les dessins des élèves de maternelle et du CP et un modèle de sac avec les dessins des élèves du CE1 jusqu'au CM2.

10. Projets pédagogiques envisagés et dates à retenir

Thème de l'école de cette année : « Tous en scène, le spectacle vivant »

-Intervention de « Libre comme l'art », le musée qui vient à l'école pour toutes les classes de l'école, Les 20 et 21 janvier 2025 pour les cycles 2 et 3. Ce sera le 19 mai 2025 pour le cycle 1. Coût de l'intervention : 1 050€ soit 7,60€/élève. Une participation de 4€/élève a été demandée aux familles.

Sortie à l'espace Malraux pour les classes de CP et CE1, théâtre d'ombres le vendredi 31 janvier 2025.

Théâtre pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 avec intervenant Richard Pettsigne et son fils. Représentation théâtrale le vendredi 4 avril à la salle des fêtes d'Ambillou à 19h. Invitation faite à M. Le Maire.

Initiation en maternelle avec 3 séances pour chaque classe. Ces séances auront lieu en mars 2025.

Visite de la mairie pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 le 25 mars de 10h à 12h avec M. Le Maire.

Poursuite des ventes de gâteaux jusqu'à la fin de l'année.

Visite du collège le 16/06/2025 pour les CM2.

Fête de l'école et kermesse : vendredi 27/06/2025

Intervention Pêche, pour les classes de CP et de CE1, date à définir pour la fin d'année, avec pique-nique

Intervention pompiers tous les 2 ans donc à prévoir en 2025 de la GS au CM2.

M. Le Maire propose une classe nature à la Trigalière le 23 juin avec Bastien
- le matin avec les CE2/CM1 et les CM1/CM2
- l'après-midi avec les CP et les CE1.

Date du 3^{ème} conseil d'Ecole : mardi 17 juin 2025 à 18h00

Le 27/02/2025

Séance levée à 20h17.

Procès-verbal rédigé par la directrice, validé par la mairie et les parents d'élèves élus.

La directrice
F. Pivert



La secrétaire de séance
S. Benelli

